

## ENVIRONNEMENT

### > COLLECTE DES DECHETS \*

Les collectes débutent vers 6h00. Vous êtes tenus de déposer vos déchets, devant votre habitation, entre 18h00 (veille de la collecte) et 6h00 (jour de la collecte).

### DÉCHETS MÉNAGERS

DEPUIS LE 1er janvier 2010 : Vignettes bleues obligatoires  
Collecte le jeudi et le vendredi comme d'habitude.

### PMC ET PAPIERS - CARTONS

Le lundi 08 février 2010 pour toutes les communes

### DÉCHETS VERTS

Collecte le lundi (maximum : un m<sup>3</sup> par collecte). En cas d'appels trop importants, la collecte peut être répartie sur plusieurs jours.

#### Inscription :

> Par téléphone, uniquement le samedi précédent la collecte de 10h00 à 17h00 au 064/52.17.40.

> Par téléservices : Rendez-vous sur [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be), avant 7h30 le lundi de la collecte (sinon report à la collecte de la semaine suivante).

La collecte de déchets verts est payante. Vous êtes redevable d'un montant de 5€ à acquitter dès réception de l'avis de paiement.

Nous vous invitons, si vous disposez des moyens nécessaires, à porter vos déchets verts au parc à conteneurs.

### PARC A CONTENEURS

Horaire habituel : Lundi de 12h00 à 17h45, du mardi au vendredi de 10h00 à 17h45 ; le samedi de 9h00 à 16h45 – fermé le dimanche.  
Tél : 064/65 09 82 - Déchets autorisés : [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be)

### Un problème relatif aux collectes ?

Déchets ménagers - P.M.C. - Papiers - Cartons - Parc à conteneurs -  
Encombrants : Service environnement : Mme Godeau, Mme Paris et  
Mme Durant - 064/52 17 26  
Déchets verts Service travaux : Mme Denayer - 064/52 17 40

## NOTRE ENVIRONNEMENT

### > Zoom... sur les bouchons en liège \*

**S**aviez-vous que les bouchons en liège sont collectés dans les parcs à conteneurs et peuvent être recyclés en panneaux isolants ? L'asbl « Le petit liège » est chargée de recycler les bouchons en liège des bouteilles de vin, cidre, champagne... collectés via les parcs à conteneurs, les communes, les écoles ainsi qu'après des particuliers et des commerçants.

Les bouchons collectés sont transformés en granules pour entrer dans la fabrication de panneaux isolants dans le secteur de la bioconstruction.

#### Petits conseils :

Veillez à débarrasser les bouchons de cidre et de champagne de leur capsule et/ou attache métallique. Attention, de nouveaux bouchons en matière synthétique imitant le liège font leur apparition ; ils ne peuvent être déposés avec les bouchons en liège car ils perturberaient alors leur bon recyclage.

Merci pour votre collaboration !

La Commission Communale de l'Environnement

## AGENDA

### > Espace Jeunes 2010 - Stages de Carnaval \*

#### Arquennes

(Multisports - 05 à 17 ans)

#### Gouy

(Ferme du Moulin de Caillet - 05 à 10 ans)

#### Familleureux

(Les P'tits Loups – Atout Coeur - 03 à 05 ans)

#### Seneffe

(Science, Jeux et Internet - 07 à 12 ans)

Coût des activités : 15 € pour les 3 jours.  
(Ces frais comprennent les animations, les assurances, une boisson et une collation).

Un supplément de 10 € par enfant sera demandé pour le stage à la Ferme du Moulin de Caillet.

Supplément bus : Le coût pour bénéficier du ramassage en bus est de 3 € par enfant pour les 3 jours.

Renseignements et inscription au Service Jeunesse, rue du Canal, N° 4 à 7180 Seneffe

Tél. : 064/52.17.97 - 064/52.17.92 - 064/52.17.27 - E-mail : [espace-jeunes@seneffe.be](mailto:espace-jeunes@seneffe.be)

### > Souper des classes de découverte

Souper au profit de l'Ecole communale de Seneffe

Quand ? Le vendredi 29 janvier 2010 dès 18h30 OÙ ? Salle culturelle de Seneffe

Infos et réservation ? (au plus tard pour le 25 janvier)

064/54. 83. 44. ou [ec.seneffe@seneffe.be](mailto:ec.seneffe@seneffe.be)



1. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 octobre 2008.
2. Approbation de la modification budgétaire n°2 - Exercice 2008 - Services ordinaire et extraordinaire.
3. Approbation du budget communal - Exercice 2009 - Services ordinaire et extraordinaire.
4. Approbation du rapport annuel 2008.
5. Octroi des subsides 2009 aux associations.
6. Approbation de la modification budgétaire n° 1 du service ordinaire au budget du CPAS pour l'exercice 2008.
7. Approbation de la modification budgétaire n° 2 du service extraordinaire au budget du CPAS pour l'exercice 2008.
8. Avis sur le compte pour l'année 2007 de la Fabrique d'Eglise Saint Aldegonde à Feluy.
9. Avis sur le budget pour l'année 2009 de la Fabrique d'Eglise Sainte Vierge à Arquennes.

10. Avis sur le budget pour l'année 2009 de la Fabrique d'Eglise Saint Barthélemy à Familleureux.
11. Avis sur le budget pour l'année 2009 de la Fabrique d'Eglise Saint Cyr et Julitte à Senneffe.
12. Avis sur le budget pour l'année 2009 de la Fabrique d'Eglise Notre Dame du Sacré-Cœur à Bois des Nauwes.
13. Avis sur le budget pour l'année 2009 de la Fabrique d'Eglise Saint Aldegonde à Feluy.
14. Octroi d'un subside pour l'exercice 2008 à l'Asbl Promotion du Sport.
15. Octroi d'un subside exceptionnel à l'Association du Rotary de Senneffe.
16. Prise d'acte du bilan financier et du compte présentés par :
  - a. l'Asbl " La petite enfance " - Exercice 2007.
  - b. l'Asbl " Centre pilote pour la formation et l'é-

- conomie sociale " Exercice 2007.
17. Approbation du devis relatif à l'éclairage du terrain de football du Snef FC.
18. Décision de principe sur la vente de la cure de Familleureux.
19. Approbation des cahiers spéciaux des charges et du mode de passation pour les marchés suivants :
  - a. achat de matériaux et de matériel pour les travaux de rénovation de l'installation de chauffage de la conciergerie de l'école de Feluy :
  - b. achat d'imprimantes.
  - c. achat de matériel audio/visuel.
20. Adoption du règlement d'occupation des salles communales.
21. Adoption des règlements communaux relatifs à l'exercice et à l'organisation des activités foraines et ambulantes.

22. Inscription de la commune en tant que " membre  
coopérant " et désignation d'un délégué auprès de  
l'Assemblée Générale à l'Ecomusée du Bois-du-Luc.